



Echelle 1/7 000

Plan édité en février 2014



Agence d'urbanisme de l'agglomération de Turin

37099 Classement sonore infrastructures WCR

CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS TERRESTRES

- Catégorie de l'infrastructure**
- Catégorie 1 (300 m)
 - Catégorie 2 (250 m)
 - Catégorie 3 (100 m)
 - Catégorie 4 (30 m)
 - Catégorie 5 (10 m)
- Périmètre des secteurs affectés par le bruit
■ Zone de bruit critique (1)

(1) Une zone de bruit critique est une zone urbanisée particulièrement sensible au problème de bruit sonore et/ou vibratoire. Elle est caractérisée par une population dense, la valeur limite dans 10 dB(A) et/ou la valeur limite nocturne (1) dB(A).

